



Service des Traités
J4-CD-2013.Cir.1672

**Protocole, conclu par échange de lettres à Bruxelles le 30 juillet 2012,
entre les Etats du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché
de Luxembourg et le Royaume des Pays-Bas) et le Gouvernement
macédonien portant sur l'application de l'Accord entre la
Communauté européenne et l'Ancienne République Yougoslave de
Macédoine concernant la réadmission des personnes en séjour
irrégulier.**

A. Liste des Etats liés :

1. BELGIQUE
2. LUXEMBOURG
3. PAYS-BAS
4. A.R.Y. MACEDOINE

17 Liste des Notifications :

Etats liés	Date de dépôt (Art.17§1)	Entrée en vigueur (Art.17§2)
A.R.Y. MACEDOINE	17 décembre 2012	
PAYS-BAS	12 mars 2013	